



FORMATION DES GREFFIERS

Réunion du groupe de travail

COMPTE RENDU :

► Réunions :

Une première réunion a eu lieu ce mardi 27 Février et 3 autres ont été fixées.

► l'objectif :

Le but est d'améliorer la formation à l'ENG notamment des greffiers tant la formation statutaire initiale que continue et la formation d'adaptation à l'emploi pour les détachements entrants ainsi que de prendre en compte la volumétrie des agents en formation. Il faudra aussi se pencher sur le stage découverte et son intérêt pour les internes.

La question de la durée de la formation est également posée du fait de la diversité des recrutements.

► Les revendications de FO justice :

- **FO Justice** a demandé d'élargir le périmètre afin de prendre en compte la formation de tous les agents y compris les corps communs et les contractuels,
- **FO Justice** réclame de revoir la formation tant sur le plan théorique que les stages en juridiction (notamment en découpant la formation civile, pénale et prud'homale)
- **FO Justice** demande une attention particulière sur le A juridictionnel lorsqu'il se mettra en place ainsi que pour les faisant fonction,
- **FO Justice** demande la mise en place impérative d'un tutorat afin que les stagiaires ne soient pas mis en difficulté dès leur arrivée en juridiction, les stagiaires sont trop laissés seuls sans soutien,
- **FO Justice** demande l'implication des SAR dans la formation des agents en fonction de leur capacité,
- **FO Justice** réclame une meilleure formation sur les statuts et la déontologie.

Dans tous les cas, FO Justice sera présent à vos côtés pour vous informer.

Précision a été apportée que le décret pour la réforme des greffiers et la suppression de l'échelon spécial est en application à compter du 1^{er} mars 2024.

FO Justice – le 5 Mars 2024

